

FAMILLES MONOPARENTALES



BULLETIN DE LIAISON

Bulletin officiel de la Fédération des associations de familles monoparentales du Québec
890 boul. René Lévesque Est, pièce 2320, Montréal H2L 2L4 (514) 288-5224

SOMMAIRE

Le mot de la présidente	1
Carnet	2
Vie associative	
La parentalité.....	4
Dossier chaud	
Les services de garde	7
Coin lecture et culture.....	11
Bulle jeunesse	
L'inceste, ça existe.....	13
Code d'éthique	
Les droits des enfants.....	15
Consommation	
Les camps de vacances.....	16
Ressources d'ici ... et d'ailleurs...	
Bottin-ressources.....	17
Couleur du temps	
L'aura.....	18
En vrac.....	19
Nos publications.....	20
Equipe de coordination	
Lise Ashby, Madeleine Bouvier, Lucie Dubuc, Colette Lepage-Viger	
Rédaction	
Ghislaine Archambault, Lise Ashby, Margot Beauséjour, Madeleine Bouvier, Lucie Dubuc, Colette Lepage-Viger, Marie-France Pothier, Céline Signori, Réal Siros	
Mise en page et composition	
Céline Poirier Paquin	
Impression : RLQ	

HISTORIQUE DE LA FAFMQ

En octobre 1973, les premiers jalons d'un regroupement provincial d'associations de familles monoparentales furent jetés lors d'un teach-in sur la famille, à l'Université de Sherbrooke à l'occasion de la Semaine de la famille. Mais c'est en septembre 1974 que le regroupement prit vraiment forme sous le nom de Carrefour des associations de familles monoparentales, et le siège social dès lors fut transporté à Montréal.

En 1982, le Carrefour change de nom pour celui de Fédération afin de mieux annoncer la structure provinciale de l'organisme et de mieux évoquer l'idée de «représentation».

Objectifs et rôles de la FAFMQ

La Fédération regroupe des personnes qui se trouvent de gré ou de force projetées dans une société nouvelle où les règles du jeu sont modifiées et où les modèles n'existent plus. Elle doit donc relever le défi immense de développer des outils adéquats afin de mieux répondre à ces nouvelles exigences.

C'est dans cette optique qu'elle se reconnaît un rôle interne de formation et d'information, vis-à-vis de ses membres et qu'elle s'engage actuellement dans une démarche de réflexion collective en vue de repreciser le rôle et l'orientation de ses associations.

La Fédération dans son rôle externe, poursuit sa lutte pour la réforme des lois qui touchent les familles monoparentales. Elle est présente partout par des mémoires, elle participe à des fronts communs, à des tables de concertation, à des coalitions. Elle prend position dans des dossiers, tels le droit de la famille, la loi pour favoriser la perception des pensions alimentaires, la politique familiale, les régimes de pension, la fiscalité, les camps familiaux, le logement, etc...

Ce double rôle lui impose donc les objectifs suivants:

- améliorer la situation socio-économique des familles monoparentales;
- fournir un soutien aux associations locales;
- faire des pressions et des recommandations;
- agir comme agent d'information et de consultation;
- être un agent de formation.

La Fédération se veut un agent de changement social.

Dépôt légal

Reproduction permise en citant la source
Les articles signés n'engagent que l'opinion de l'auteur-e.

LE MOT DE LA PRESIDENTE



Un petit texte sans prétention

Ouf! l'hiver est passé
Mon doux qu'il a été long
Et que la neige tombée
A mis du temps
A fondre sur mon balcon

Je suis tannée
d'être encabanée
J'ai donc hâte d'ouvrir les fenêtres
Pour aérer la maison
Et laisser entrer le soleil
Avec ses chauds rayons

Avec le printemps on a fêté le 8 mars
Bientôt ce sera la Fête des Mères
Et aussi le grand ménage à faire
Et les enfants qui vont demander
De nombreuses choses à acheter

Voilà, je me prends encore au sérieux
J'ai oublié qu'il y a aussi des moments heureux

Il y a un bon bout de temps
Que je n'ai pas ri avec mes enfants
Le rire ça coûte pas cher
Et ça détend les nerfs

Je réalise que je joue toujours
A la Mère Supérieure avec eux
J'ai décidé de prendre l'air un peu
Je ferai relâche sur la discipline
Avant de prendre de l'aspirine

Pourquoi de temps en temps
On pourrait pas se payer de bons moments
Comme s'asseoir par terre
Pour manger
Sur l'heure du souper
En regardant la télé
Ou lire des bandes dessinées
Tous les trois, assis dans mon lit
Le samedi avant-midi

Cet été on s'organise de petites vacances
Il est grand temps
Pour ce projet d'importance
D'y penser
On a parlé d'un camp familial
Pour un séjour sans égal
Chacun pourra faire sa petite part de responsabilités
Car mes enfants ne sont plus des bébés
Tiens c'est décidé!
Ce sera notre plus bel été!

Marie-France Pothier

CARNET

La violence chez les jeunes



La grande inquiétude de l'heure, le sujet de conversation par excellence, ce sont les problèmes reliés à la violence chez les jeunes; loin de moi l'idée de nier que cette problématique existe. Par contre, là où je ne suis pas d'accord, c'est de constater que la société a le réflexe facile d'expliquer ce phénomène comme relevant de familles éclatées.

Si, quand on parle de ces dernières, on y inclut aussi les familles biparentales qui subissent la violence familiale, des problèmes d'alcoolisme, de toxicomanie, d'inceste, de pauvreté, etc., alors oui, appelons-les familles éclatées, car elles le sont aussi. Mais nous savons tous que dans l'esprit des gens, quand on parle de ces familles, on sous-entend "familles monoparentales".

Oui, les familles monoparentales sont des blessées de la société; oui, les femmes chefs de famille sont démunies financièrement; oui, le stress de la séparation est difficile à vivre pour les parents et pour les enfants; oui, les enfants réagissent souvent de façon négative face à la société à la suite du divorce de leurs parents et à l'absence du père. Oui, la famille monoparentale a souvent à vivre la violence familiale, oui, la famille monoparentale appauvrie doit maintenant vivre dans un environnement où la drogue et les mauvaises rencontres sont fréquentes.

La société a le jugement rapide pour expliquer une situation, mais quand vient le temps de prévenir ou d'y apporter des solutions, c'est surtout le silence qu'on entend. Notre organisme dénonce cet état de fait depuis plusieurs années, sans résultat tangible malheureusement et c'est le seul constat que l'on peut faire aujourd'hui.

On a dit aux femmes de faire des enfants; elles en ont faits. Quand elles se sont retrouvées seules avec eux, elles ont dû essayer de retourner au plus vite gagner leur croûte et la leur; elles l'ont fait et le font encore aujourd'hui mais pour des salaires minables. On leur a annoncé tout bonnement à l'automne '88, qu'elles pourraient aussi être responsables d'eux jusqu'à ce qu'ils atteignent l'âge de 30 ans. Beau contrat en perspective! Alors pour nous parler des problèmes démographiques, vous pouvez toujours repasser!

Les parents séparés sont parmi les plus assidus à fréquenter les services sociaux et les professionnels de la santé pour leurs enfants.

Mais n'allez pas croire que tout est réglé pour autant, oh, que non! Si l'enfant ou le parent n'a pas enfreint la loi, l'aide sera probablement refusée, ou à tout le mieux et l'enfant, il sera inscrit sur la "liste d'attente". Le parent se fera dire gentiment qu'il a toutes les qualités ou le potentiel nécessaire pour faire face à la musique; qu'il soit émotivement coincé face à l'enfant n'a aucune espèce d'importance, c'est pas grave "y est capable". La situation couve pendant une dizaine d'années (plus ou moins selon les cas) et tout à coup elle explose! Et vlan, conclusion des psy, l'adolescent ou le jeune adulte est issu de "famille éclatée", ça explique tout ..

Autre exemple: une jeune mère d'un enfant de trois ans constate que celui-ci a des troubles de comportement; période d'hyperactivité, suivie d'une période où l'enfant est amorphe. Visites chez le pédiatre, travailleuse sociale, psy et autres de même acabit, pour se faire dire qu'elle s'énerve pour rien, que c'est son premier enfant, que ça va se replacer.

L'enfant commence l'école et les difficultés s'accroissent, même tournée des services sociaux et médicaux, même réponse. Pour accélérer le processus, une amie lui suggère de s'accuser de "battre son enfant" ce qu'elle refuse catégoriquement.

Quand l'enfant a neuf ans, au moment d'une crise, il blesse sa mère sérieusement. La "machine" est en marche enfin, l'enfant est placé en famille d'accueil, puis en centre pour enfant en difficulté. Un an après, il fait une tentative de suicide; il est diagnostiqué souffrant de psychose grave.

La société, si prompt à juger, où était-elle quand la mère a crié au secours?

CE N'EST PAS PAR CAPRICE, mais bien par esprit de justice que notre organisme réclame depuis plusieurs années un partage équitable des biens familiaux. Nous croyons fermement que lorsque la situation économique des mères se sera améliorée, leurs enfants vivront dans un environnement plus sain et moins stressant.

CE N'EST PAS PAR CAPRICE, mais bien par esprit de justice que nous réclamons des services de médiation dans tous les districts judiciaires du Québec. Quand on sait que tous les problèmes reliés à la garde d'enfant, droit de visite, pension alimentaire et partage du patrimoine, sont atténués quand les conjoints participent à la



LA PARENTALITE

Des ateliers sur la *parentalité* ont regroupé des membres de nos associations venus de plusieurs régions du Québec. Ces parents, chefs de famille monoparentale, ont abordé la parentalité d'une façon bien particulière.

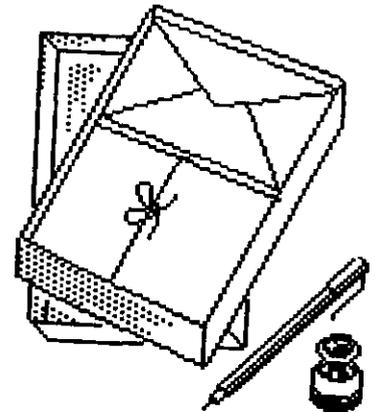
Les parents se sont mis à la place de leur enfant pour réfléchir sur les conséquences de la séparation et du divorce. Ils ont fait le portrait de famille tel qu'ils croient que leur enfant le perçoit. Pour beaucoup, ce fut une révélation!

Après cet exercice individuel, les parents (toujours dans la peau de leur enfant) ont rédigé des lettres collectives qui s'adressaient aux personnes et aux organismes suivants: AU PARENT A LA MAISON, AU PARENT HORS FOYER, AU PROFESSEUR, A L'ASSOCIATION DE FAMILLES MONOPARENTALES ET AU GOUVERNEMENT.

A vous le plaisir de lire ces lettres! Elles sont le reflet que le parent a de son enfant. A vous de juger!

En collaboration: Madeleine Bouvier, Lucie Dubuc

LETTRE A MON PARENT A LA MAISON



Chère maman,

Pourquoi pleures-tu si souvent? Je voudrais te voir joyeuse. Il faut que tu oublies. Moi, je t'aimerai toujours.

On n'a pas beaucoup d'argent. Tu travailles fort et tu es fatiguée. Je veux t'aider. On va s'en sortir.

Je reste avec toi parce que tu es seule. Mais je suis bien avec toi. Tu prends soin de moi. Tu me prépares de bons repas. Tu me berces le soir. Je te remercie de tout ce que tu me donnes. N'en fais pas trop cependant, je peux me débrouiller seul-e. J'ai hâte d'être grand-e pour te gâter à mon tour.

Ça me rassure que tu gardes la maison. Je ne veux pas qu'on déménage. Pourquoi papa ne reste pas avec nous? J'espère qu'il va revenir. Il n'est pas venu me chercher cette semaine. Il me l'avait promis. Il me manque. Je l'aime et je t'aime. Je ne voudrais pas

choisir entre vous deux. J'aime avoir deux maisons. Tu pourrais venir avec moi chez papa. Il accepterait, tu sais.

Parfois je pense que je ne devrais pas être au monde puisque vous êtes séparés. Non, je te suis reconnaissant-e de m'avoir donné la vie. Seulement elle me fait peur.

Ne me laisse pas. J'ai besoin de toi. Reste à la maison avec moi. Ne va pas travailler. Je suis si seul-e. J'aimerais qu'on passe plus de temps ensemble, qu'on parle, que tu m'écoutes attentivement, qu'on joue, qu'on sorte. Promets que tu ne m'abandonneras jamais. J'aime dormir dans ton lit. J'espère qu'on restera seul-e tous les deux. Ne prends pas un autre mari qui t'enlèverait à moi.

Maman, je t'aime trop pour être capable de l'exprimer. Tu es ma grande amie. Je me plains, mais je suis fier-ère de toi. Supporte-moi.

Ton enfant.

LETTRE A MON PARENT HORS FOYER

A mon père,

Reste loin de moi, laisse-moi vivre en paix, tu m'as fait trop mal, oublie que je suis au monde. Je n'ai pas de père. Ton départ a été une libération. Je n'ai rien à te dire. Tu es un menteur. je ne suis pas content-e de toi.

J'aurais tant aimé être fier-ère de toi. Papa, pourquoi est-tu parti? Est-ce parce que je n'ai pas été gentil-le? Pourquoi as-tu brisé ta famille? On s'amusait bien ensemble, pourquoi m'as-tu abandonné-e?

Je t'écris à cause de maman. Elle est tellement triste. Est-ce que tu pourrais l'aider? Elle n'a pas assez d'argent. L'aimes-tu encore, maman? S'il te plaît sois plus gentil avec elle quand tu viens me chercher. Si tu voulais, j'irais te rejoindre avec maman. Si tu refuses, je reste avec elle.

Est-ce que tu m'aimes encore? autant qu'avant? C'est pas vrai

ce que j'ai écrit: je veux être encore ton enfant. Prends-moi dans tes bras. J'ai besoin de toi. Tu me manques. Reviens!

J'ai toujours hâte de te voir, au moins, viens me chercher plus souvent et appelle pour me donner des nouvelles. On dirait que tu n'as pas de temps pour moi. Maman dit que tu peux venir me prendre quand tu veux. Je t'attends. J'aime bien aller chez toi.

Que fais-tu ces temps-ci? Je souhaiterais qu'on se parle. Je ne te connais pas. Tu n'étais pas très présent pendant mon enfance. Maintenant, veux-tu être mon ami?

Papa je t'aime même si tu n'es pas là. Est-ce que je peux croire que tu seras toujours prêt à m'aider? Tu sais quand j'entends parler d'autres enfants dont les parents sont séparés, je trouve que tu as bien fait ça, malgré tout.

Ton enfant.



LETTRE A L'ASSOCIATION DE FAMILLES MONOPARENTALES

Je suis un enfant de famille monoparentale dont le parent fait partie de votre association locale.

Je trouve que l'association est faite pour aider les parents à nous aider, nous, les enfants.

Ma mère y a trouvé des amies, elle y a trouvé de l'aide, elle est moins nerveuse et elle parle beaucoup avec nous. L'association l'a aidée après sa séparation à se reprendre en main, à retrouver son sourire et à mieux comprendre ce qui arrive

L'association est bonne pour mon parent, il y trouve réconfort, distraction et support moral. Ça lui fait du bien. Il est redevenu heureux, il aime beaucoup aller à l'association.

L'association aide toute la famille à mieux s'aimer. Elle aide les parents à mieux s'entendre à notre sujet. Je suis content-e que ma mère s'occupe de l'association, qu'elle s'y implique. L'association travaille à défendre nos droits, elle nous informe sur l'aide sociale et elle fait des pressions auprès du Gouvernement.

Pour ma part, j'apprécie beaucoup les activités et les cours pour

les enfants et les activités parents-enfants. On y apprend beaucoup de choses et on réalise des choses qu'on n'a jamais faites auparavant. On s'y fait des amis-es, on partage les peines, les émotions et surtout on s'amuse, on va même en vacances ensemble à l'été. Et j'ai bien hâte de voir le Père Noël l'hiver prochain.

Des fois, je trouve que ma mère (mon père) s'implique trop, qu'elle a trop de réunions. Pourquoi est-elle si souvent partie, je m'ennuie quand elle n'est pas là. Elle (il) ne m'amène pas assez souvent avec elle. Il faut aussi laisser le temps à papa (maman) de s'occuper de nous.

Pour un enfant comme moi, l'association a trop d'activités où il n'y a rien pour moi – les réunions, les soupers, les partys. – Je voudrais qu'on s'occupe plus de moi, ma mère (père) est un-e adulte, c'est moins dur pour elle que pour moi.

Je vous remercie. C'est important ce que vous faites. Ça aide beaucoup. N'oubliez pas de nous intégrer davantage, nous les enfants, à la vie de l'association.

L'enfant de parent membre chez vous.

LETTRE A MON PROFESSEUR.

Je suis un-e enfant de famille monoparentale. Je vis des choses difficiles. J'ai peur, je ne dors plus à cause de la chicane. Je souffre et je me sens coupable. J'ai peur loin de ma mère. Je m'ennuie de mon père. Je suis distrait-e à l'école et j'ai de la difficulté à étudier. Aide-moi à vivre mes émotions.

Je te voudrais, professeur, plus tolérant, gentil, doux, compréhensif, disponible et plus humain. Je voudrais apprécier le travail que tu fais. Je veux t'aimer et je veux que tu continues à m'aider.

Fais-moi confiance, arrête de me dire que je peux faire mieux. Je veux que tu me parles, à moi. Ecoute-moi, je veux te confier des choses, je veux te confier mon secret.

Je veux lire et écrire pour pouvoir écrire à mon papa (ma maman). Donne les explications plus lentement, ne chicane pas, ne crie pas, ne rie pas parce que je bégaie.

Je voudrais que tu parles de la situation des familles monoparentales, que tu donnes des renseignements pour mes parents, que tu rencontres mon père et ma mère.

Mon comportement à l'école, c'est le moyen que j'ai de faire de la peine à mon père même si c'est toute la famille qui en pâtit. Je veux arrêter mes études parce que je suis tout-e mêlé-e, c'est très dur. J'aimerais beaucoup que tu puisses rapprocher mes parents, que tu fasses revenir, mon père, il me semble que je pourrais mieux étudier.

Ne me questionne pas quand je ne veux pas parler de mes parents. Je n'aime pas quand tu demandes si les parents sont séparés; je trouve qu'après tu n'as pas la même attitude qu'avant. Tu nous surveilles davantage. Je ne me sens pas accepté-e.

Parce que mon père n'est pas avec moi, je n'aime pas que tu parles des papas. Quand tu fais préparer un cadeau ou une carte pour nos parents, ça m'en prend toujours deux, à moi. C'est compliqué et c'est dur à vivre.

Je voudrais bien faire ce que je veux à l'école; partout ailleurs on me dit toujours quoi faire. Essaie de me comprendre et fais-moi confiance.

Ton élève.

LETTRE AU GOUVERNEMENT

Je suis un enfant de famille monoparentale. J'ai décidé de vous écrire parce que nous manquons toujours d'argent à la maison.

Je voudrais que vous augmentiez le montant des allocations familiales et de l'aide sociale et que l'allocation de disponibilité soit également accordée aux enfants de plus de 6 ans. J'aimerais avoir plus de sous et je voudrais que le chèque d'allocation soit fait à mon nom.

Je voudrais que le divorce n'existe pas; qu'il y ait une loi qui oblige à aimer; une loi pour réunir les parents ensemble; une loi pour que ça aille mieux dans tous les foyers.

Je voudrais que ma mère(père) reste à la maison; que vous donniez une allocation à ma mère au foyer.

Je voudrais que le Gouvernement sache reconnaître les besoins des familles monoparentales:

-qu'il accorde de l'argent aux associations de familles monoparentales qui aident les parents à se reprendre en main, qui aident maman à ne plus avoir de peine.

-qu'il accorde des subventions pour des garderies à prix modique avec beaucoup de jouets.

-qu'il établisse la garde en milieu scolaire; je n'aime pas entrer seule-e à la maison.

-qu'il simplifie les formulaires des prêts et bourses et que les chèques soient émis sans retard.

-que les camps de vacances et les loisirs soient gratuits pour les enfants de famille monoparentale

Je voudrais qu'il y ait un meilleur partage des biens et de l'argent entre mes parents; que l'un n'ait pas tout et l'autre rien. Je veux que vous obligiez mon parent à payer la pension alimentaire et je ne veux pas que l'impôt diminue le montant qui n'est déjà pas suffisant. Faites que ma mère (père) puisse me garder sans trop payer d'impôt.

Je voudrais plus de justice. Pourquoi ne puis-je demeurer dans la même maison qu'avant? Je suis quelqu'un moi aussi. Pourquoi me forcer à changer de milieu, à changer d'école, à perdre toujours mes amis-es.

Je ne veux pas avoir à choisir entre mes deux parents. Je les aime, les deux.. Pourquoi faut-il que je choisisse? Faites comprendre à ma mère que j'ai besoin de rester chez mon papa la fin de semaine; il me manque. Puis-je avoir de l'aide pour payer le transport entre mes deux parents?

Je voudrais qu'il y ait des emplois pour tout le monde dans un monde d'amour et de paix. Ainsi nous aurons la chance de prouver que nous pouvons nous prendre en main

Tâchez d'y voir au plus tôt.

L'enfant de famille monoparentale.



A QUAND DONC UN RESEAU DE SERVICES DE GARDE ADEQUATS, GRATUITS ET DE QUALITE ?

La Fédération des associations de familles monoparentales du Québec (FAFMQ) était reçue en Commission parlementaire, le 28 février dernier, pour discuter de ses positions concernant les orientations gouvernementales de la politique sur les services de garde.

L'audition en Commission a autorisé la FAFMQ à faire le point depuis le dépôt de son mémoire, le délai très court des dépôts n'ayant pas permis de compléter la réflexion sur le sujet

De plus, la FAFMQ a voulu apporter des cas concrets du vécu des familles monoparentales, de leur spécificité, et des difficultés qu'elles éprouvent à devoir s'ajuster aux réglementations qui génèrent de nouveaux problèmes.

La femme, chef de famille se sent souvent comme le jeton de l'échiquier que l'on trimbale à

droite et à gauche sans qu'elle n'ait son mot à dire et sans qu'on ne lui explique clairement ce qu'on attend d'elle. Voilà ce qu'il arrive souvent des politiques sociales par rapport aux familles monoparentales

Les membres de la FAFMQ représentent une bonne partie de la clientèle actuelle des services de garde et également la clientèle potentielle par excellence, advenant l'établissement d'un réseau de services de garde adéquats

Les objectifs de la *Loi sur les services de garde* comprennent l'accessibilité des services de garde, le respect de la liberté de choix des parents et la participation des parents.

Le document d'orientation fait aussi état du droit fondamental qu'a l'enfant à des services de garde de qualité.

Les objectifs et le droit fon-

damental de l'enfant viennent renchéir l'option de la FAFMQ selon laquelle seuls des services de garde collectifs peuvent répondre aux besoins de garde, au Québec.

La lecture attentive du document d'orientation *Pour un meilleur équilibre*, laisse voir, en trame de fond, le désengagement de l'Etat.

1^o En voulant subventionner les garderies commerciales, l'Etat se désengage du réseau des services de garde comme premier responsable de la qualité, de l'accessibilité et de la gratuité.

2^o L'Etat abonde dans un rôle de collaborateur, de partenaire – il appuie, il suggère, il veut partager avec d'autres partenaires économiques sa vocation de premier responsable des services de garde.

3^o L'Etat ne croit pas à la nécessaire implantation d'un réseau de services adéquats.

La volonté politique est absente.

4^o L'Etat ira chercher du fédéral, nous n'en doutons pas, toutes les subventions possibles en politique de garde mais sans y mettre un engagement ferme de sa part. 5^o L'Etat n'a pas de plan d'ensemble qui viserait à long terme la gratuité des services de garde.

Au contraire, telle la cigale, l'Etat valse des plus pauvres aux plus riches, voulant sauver la chèvre et le chou, sans prendre aucun engagement.

Pour les revenus moyens, le seul effort d'aide c'est d'inclure un certain nombre plus grand de familles admissibles à une partie de l'exonération financière par le remaniement des seuils de revenu admissible.

Mais pour les revenus élevés! Quelle aubaine !

L'Etat double la déduction

pour frais de garde et en enlève le plafond. Une déduction royale qui va à l'encontre de la philosophie fiscale de convertir en crédit d'impôt, les exemptions et déductions.

Pourquoi le Gouvernement privilégie-t-il les familles à revenus aisés dans sa politique des services de garde, par le biais de la fiscalité?

Ces dépenses fiscales comptabilisées autrement pourraient servir à élargir l'assiette financière de la politique des services de garde. Présentement, elles constituent un talon d'Achille qui nuit à une politique cohérente des services de garde.

Une volonté ferme de la part du Gouvernement, amènerait celui-ci à négocier tous les avantages fiscaux et sociaux reliés à la charge d'enfants pour bâtir une véritable politique de services de garde.

Le Conseil national du Bien-Être social en a fait l'exercice. Dans son document, *De meilleurs services de garde d'enfants*, décembre 1988, le Conseil propose une option de réaménagement de toutes les politiques reliées à la garde d'enfants pour en bonifier une véritable politique d'ensemble:

hausse considérable du nombre de places en garderies agréées

(750 000 de plus en 7 ans).

hausse du % d'enfants qui en bénéficieraient

(de 13 % en 87 à 51 en 95).

le montant des frais acquittés par les parents basé d'après la capacité contributive de ceux-ci.

hausse des salaires du personnel enseignant dans les garderies.

diminution du ration enfant/moniteurs à 0-2 ans 3/1, 2-6 ans 6/1, 6 et + 10/1, milieu familial 4/1.

congé de maternité 17 semaines + congé parental 9 semaines à 75 % du salaire.

(Evidemment, cette étude n'inclut pas les allègements fiscaux du Québec)

POURQUOI LE QUEBEC NE NEGOCIE-T-IL PAS AVEC OTTAWA DES AMENAGEMENTS DE CE TYPE?

Les femmes chefs de famille et assistées sociales représentent une clientèle dite "à risque" lorsque l'autre parent

façon à assumer la rupture pour ensuite pouvoir travailler à leur prise en charge économique.

Le parent au foyer, qui se sépare, constitue la clientèle potentielle par excellence des services de garde.

S'il est marié en séparation de biens, ce parent devient nécessairement pauvre par les lois actuelles, à moins que les actifs de la famille ne soient au nom des deux conjoints ou à son nom propre (ce qui est rarement le cas).

Des statistiques américaines avancent même que le niveau de vie de l'homme augmente



est presque complètement absent.

LA FAFMQ RECOMMANDE que par mesure de prévention en santé mentale les enfants de ces familles soient toujours admissibles aux garderies sans qu'il y ait une obligation d'étude ou de travail rattachée à l'admissibilité.

L'IMPACT DE CETTE MESURE, c'est de permettre aux femmes de se reprendre en main, émotionnellement, psychologiquement et physiquement de

de 42 % et celui de la femme qui a la garde voit le sien baisser de 73 %, un an après le divorce.

La Loi sur le divorce, le Droit familial et la jurisprudence ne tiennent pas suffisamment compte de la richesse réelle du couple et des dépenses reliées à l'enfant ET LE PARTAGE DES BIENS FAMILIAUX SE FAIT TOUJOURS ATTENDRE, MALHEUREUSEMENT!

POUR LE PARENT AU FOYER, LA FAFMQ RE-

COMMANDE que les halte-garderies et les jardins d'enfants soient incorporés au plus tôt dans la gestion des services de garde par l'Office, avec les aménagements suivants:

- augmenter à un maximum de cinq heures, les périodes de garde

- déterminer les mêmes critères d'admissibilité à l'exonération financière que pour les garderies, la garde en milieu familial et la garde en milieu scolaire sans obligation d'étude ou de travail.

L'IMPACT DE CETTE MESURE, c'est de reconnaître que tout enfant a un droit fondamental à des services de qualité et de permettre au parent au foyer, des périodes de bonne hygiène mentale

Que faut-il penser du projet de garde au domicile de l'enfant?

LA FAFMQ RECOMMANDE en tenant compte des paramètres suivants: l'établissement de services collectifs pour répondre aux besoins de garde, pas de diminution des effectifs de l'Agence au profit du particulier, et la satisfaction des besoins de garde, de soir, de nuit, de fin de semaine et de garde en milieu rural:

- que la responsable de garde au domicile de l'enfant relève d'une agence de services de garde.

- qu'elle soit engagée et payée par l'Agence

- que l'Agence négocie un contrat avec l'employeur.

- que la responsable soit admissible à l'information et à la formation tout comme les responsables de famille de garde.

- qu'un roulement soit établi pour assurer le service en cas de maladie ou de vacances des responsables de garde au domicile de l'enfant.

- que de bonnes conditions salariales soient apportées de façon à éliminer la sur-exploitation des femmes.

L'IMPACT DE CETTE MESURE, c'est d'assurer à l'enfant une sécurité en tout temps, il ne serait plus question de laisser l'enfant seul le soir ou la nuit. Le parent pourrait aller travailler en toute tranquillité d'esprit.

Pourquoi la mère au foyer est-elle si réticente à faire garder son enfant dans l'éventualité d'un retour au travail?

- elle a peur de l'inconnu pour l'enfant.

- elle se croit indispensable.

- en quelque part, elle éprouve un sentiment de culpabilité, un sentiment de remier sa responsabilité.

- elle n'est pas sûre de vouloir partager le pouvoir qu'elle a sur son enfant.

L'évolution des mentalités est lente à s'accomplir quand elle touche des conditionnements qui datent de l'enfance.

La garde au domicile de l'enfant est-elle surtout recherchée pour les raisons suivantes : rien n'est changé dans les habitudes de vie de l'enfant; il est dans son milieu, dans ses jouets; le service n'est pas interrompu si l'enfant est malade?

Ou est-ce simplement parce que pour plusieurs parents, CE SONT LES SEULS SERVICES QUI EXISTENT OU QU'ILS CONNAISSENT.

Les activités de socialisation et d'éducation en garderie sont souvent méconnues des parents comme apport important au développement de l'enfant.

LA FAFMQ RECOMMANDE qu'une campagne de sensibilisation soit faite auprès des parents sur le bien-fondé des services de garde concernant les activités de socialisation et d'éducation comme démarche préalable à une mesure efficace d'incitation volontaire au retour aux études ou sur le marché du travail.

LA FAFMQ APPUIE LES RECOMMANDATIONS des regroupements des garderies sans but lucratif, le Regroupement des agences de services de garde et l'Association des services de garde en milieu scolaire dans leurs revendications concernant de meilleures conditions de travail, de formation, de ratio et de conditions salariales.

Le financement des garderies tel que proposé par la ministre est basé sur la participation financière des parents Cette méthode de financement oblige les garderies à majorer leurs tarifs pour améliorer leur sort avec les effets négatifs suivants :

. une diminution de la clientèle à revenu faible ou moyen pour qui la garde est trop coûteuse.

. une obligation de combler au maximum le taux d'utilisation des places en garderie au détriment des objectifs pédagogiques donc perte de qualité du service.

. une augmentation du ratio enfants/moniteurs-trices, déjà trop élevé.

. une dégradation des conditions salariales et de travail.

L'IMPACT QU'AURAIT CETTE MESURE, c'est d'augmenter les tarifs, ce qui obligera nos familles à retirer les enfants des garderies, à sur-exploiter la parenté pour faire garder les enfants ou encore à se passer du minimum vital ou à s'endetter.

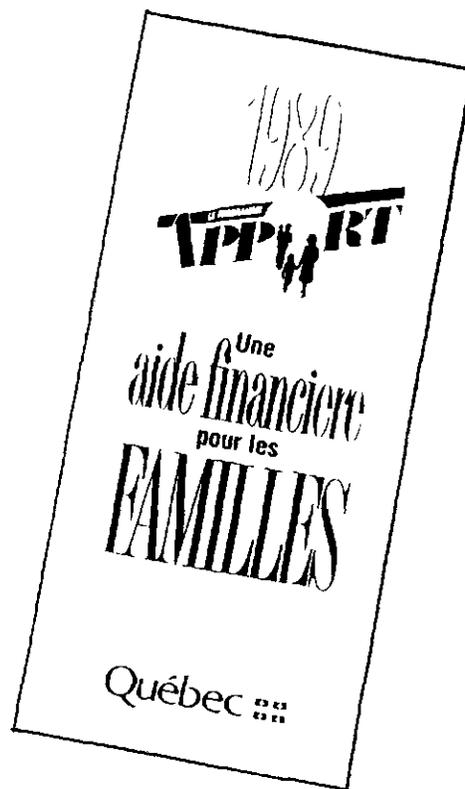
LA FAFMQ EST EN DESSACCORD COMPLET sur le mode de financement proposé tant dans le programme d'exonération financière aux parents que dans les subventions aux garderies sans but lucratif.

LES PARENTS TRAVAILLEURS SONT PIEGES MAIS POUR L'AVENIR LES ENFANTS POURRONT TOUJOURS SE FAIRE ATTENDRE!

Le programme APPORT a le malheur d'exercer, auprès des familles à bas revenu de travail, un contrôle aussi serré que celui de l'aide sociale. Il est difficile et complexe à administrer. De plus, les formulaires s'avèrent difficiles à remplir – même les agents ne s'y retrouvent pas.

Les familles monoparentales sont pénalisées parce que les pensions alimentaires qu'elles reçoivent sont calculées comme autres revenus et sont déduites à 100 % de la prestation prévisible d'APPORT dans le calcul.

L'IMPACT POUR LA FAMILLE MONOPARENTALE implique que pour un montant identique de revenu, s'il s'agit de pension alimentaire, la famille n'aura pas droit à APPORT.



LA FAFMQ RECLAME que les pensions alimentaires soient calculées au même titre que les revenus de travail dans le programme APPORT, dans les prêts et bourses et à l'aide sociale.

La garde en milieu scolaire et la garde en milieu familial sont les seuls services collectifs de garde pour les enfants de 6 à 11 ans.

Bien que la Loi permette aux garderies de recevoir les jeunes du primaire, dans la pratique, ça ne se fait pas. La garderie qui veut être efficace et de qualité ne peut s'équiper pour un groupe d'enfants dont les besoins sont tout autres au niveau éducatif et social et dont la présence en termes de temps de demi-journées serait onéreuse et peu rentable.

A plusieurs reprises, LA FAFMQ A RECLAME que la garde en milieu scolaire prenne le nom de centres de jour en milieu scolaire pour mieux répondre aux objectifs d'encadrement et d'éducation.

La FAFMQ a, de plus, fortement insisté pour que les centres de jour en milieu scolaire soient opérés par la municipalité les jours et les heures non régis par le scolaire, les jours de congé et durant les vacances estivales.

Il est pour le moins inadmissible que les services de garde en milieu scolaire ne se soient pas proliférés en région et dans les campagnes, alors que tous les effectifs sont déjà en place partout.

Les effets bénéfiques des centres de jour seraient nombreux :

1. Ce service répondrait à l'objectif de mieux harmoniser les responsabilités professionnelles et familiales des parents.

2. La structure du service est déjà en place; il ne manque que la volonté et l'accord des partenaires.

3. De nouveaux emplois seraient créés.

4. Cette initiative de collaboration et de partage des responsabilités affirmerait l'objectif de concertation et de coordination de la politique familiale auprès des ministères et des corps publics.

L'IMPACT DE CETTE MESURE pour nos femmes qui sont demeurées au foyer avec leurs enfants d'âge préscolaire, aura l'effet de leur permettre, grâce aux centres de jour en milieu scolaire, une intégration rapide au marché du travail en vue d'atteindre à leur autonomie financière.

LA FAFMQ CONSIDERE que la notion de profit est incompatible avec la prestation

d'un service de garde. De ce fait, la FAFMQ demande au Gouvernement de ne pas subventionner les garderies à but lucratif mais, plutôt, d'utiliser les fonds pour le développement de garderies à but non lucratif, gérées par les parents.

Les services de garde à l'enfance, un service d'éducation et de socialisation devraient, à l'instar de l'éducation et des services sociaux, être gratuits.

LA FAFMQ RECOMMANDE que le Gouvernement en vienne à assumer un réseau de services de garde gratuit, adéquat, accessible à tous et toutes, et de qualité.

Dans cette vision d'avenir, le gouvernement devrait considérer les garderies à but lucratif comme devant tôt ou tard se recycler en garderies sans but lucratif.

Nous comprenons le souci du Gouvernement de sensibiliser les entreprises en région à un partenariat dans l'élabo-

ration de services de garde.

LA FAFMQ RECONNAÎT la responsabilité des entreprises face aux enfants de ses employés-es. L'entreprise a également une responsabilité dans la communauté. Qu'un comité mixte réunisse les partenaires : parents, entreprises, municipalités, services sociaux, école, dans l'élaboration de divers services de garde, parfait, mais l'entreprise, la municipalité ou les services sociaux n'ont pas à s'immiscer dans le conseil d'administration d'une garderie sans but lucratif sauf s'ils sont parents utilisateurs de cette garderie.

La FAFMQ, représentant en majorité des femmes chefs de famille parmi lesquelles les plus démunies sont celles que l'on incite coercitivement à retourner sur le marché du travail, requiert un réseau de services de garde accessible financièrement à toutes et de qualité.

Le succès du réseau de services de garde réside dans les services collectifs, qui peuvent assurer le service même si la responsable habituelle est malade ce qui ne laisse pas le parent travailleur vulnérable et désespéré comme c'est le cas quand une gardienne privée ou la parenté est malade ou prise ailleurs

TOUS LES ESPOIRS SERONT PERMIS A LA CONDITION QU'EFFECTIVEMENT IL SOIT MIS EN PLACE UN VERITABLE RESEAU DE SERVICES DE GARDE ADEQUATS.





L'ENFANT CACHEE DANS LA SALLE DE MUSIQUE

CHAURETTE, Normand, *Scènes d'enfants*, Leméac, Montréal, 1988, 150 p.

Après des débuts remarquables dans l'écriture dramatique (*Rêve d'une nuit d'hôpital*, *Provincetown Playhouse*), Normand Chaurette nous fait aujourd'hui le plaisir d'un premier roman, une oeuvre déconcertante, d'une intelligence et d'une sensibilité rares.

Comme le fameux couteau sans lame auquel il manque le manche, ces *Scènes d'enfants* qui doivent leur nom à Robert Schumann se définissent par défaut.

Car dans ce roman, point d'enfants. Il y a Cynthia, bien sûr, dont la garde a été retirée à son père à la suite d'un procès intenté par ses grands-parents maternels, et sa mère, Vanessa,

morte de folie ou de peur, et dont la folie et la peur, justement, remonteraient à l'enfance, aux leçons de piano où elle apprenait ces pièces de Schumann qu'à tort on dit faciles: autant d'absences cruellement ressenties par ce père dont la vie ne sert désormais qu'un but: ravoir sa fille.

Mark Wilbraham est dramaturge. Que s'est-il passé il y a vingt ans qui sema en Vanessa les germes de la folie qui l'emporterait? Nul ne le sait. "L'important pour Vanessa avait été de quitter le monde sans avoir rien dit" (p.10). Elle laissait toutefois à son mari tout juste assez d'éléments pour qu'il organise

un récit, et un seul Wilbraham fait son métier. Met-il à jour le secret de Vanessa? La pièce qu'il écrit incrimine ses beaux-parents. La monter pour une représentation unique à laquelle ils participeraient – on reconnaît ici le procédé qu'utilisa Hamlet –, voilà ce qu'imagine Wilbraham pour les compromettre.

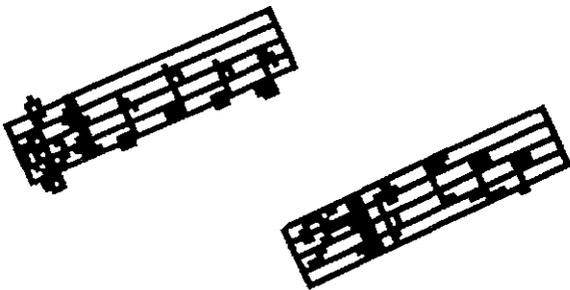
"Fiction! Fiction!" s'écriera quelqu'un pour se défendre des accusations qui sont proférées contre lui. L'objection est de taille dans cet univers où le théâtre tient une si grande place.

Une si grande place en fait qu'il n'est pas possible de contourner Shakespeare. Aussi la brève allusion à laquelle il a

droit est plus significative qu'il n'y paraît. Car la dette de Chaurette à son égard est énorme – pensons évidemment au rôle du théâtre dans l'intrigue, mais aussi à l'importance donnée au politique (le beau-père de Wilbraham a été élu gouverneur à maintes reprises). Cette dette, Chaurette la reconnaît en donnant à son "héros" un nom qui rappelle le prénom du célèbre auteur anglais.

Victimes des circonstances, ses personnages, qui n'ont que leur souffrance, inspirent crainte et compassion. *Scènes d'enfants* est un roman tragique.

Réal Sirois



CHRONIQUE DE LIVRES

Bombeck, Erma, *être mère*, Le Jour éditeur, 1985, 206 p.

Accrochée par le titre puis emballée par le texte que l'on trouve sur la page couverture, j'ai acheté ce livre, en solde, par une journée de cafard. En le lisant, j'ai souri souvent, j'ai ri à quelques reprises et... j'ai versé une/ou deux larmes! Au moyen d'anecdotes, l'auteur

nous raconte la "vraie" vie des mères. Attention, messieurs, vous n'êtes pas oubliés!

Sohmer, Steve, *Le prétendant* Albin Michel, 525 p.

Un obscur sénateur devient du jour au lendemain. Le candidat à la vice-présidence des Etats-Unis. Une bonne intrigue, un sujet plausible,

intéressant, auquel se mêlent, vers la fin du volume, des séances sado-masochistes trop crues pour mon goût!

Renaud, Ron, *Ces enfants sont à moi*, Belfond, 1984, 257 p.

James P Tannen, golfeur professionnel, divorcé, père de trois enfants qui vivent avec leur mère à l'autre bout des

Etats-Unis, redécouvre, au cours d'une croisière avec ses enfants, le sens des mots "amour" et "père".

La qualité du texte et l'intrigue laissent un peu à désirer. Cependant, j'ai aimé ce livre parce qu'il décrit très bien les liens d'amour, d'affection, qui unissent les principaux personnages.

Où trouver de bons livres de lecture!

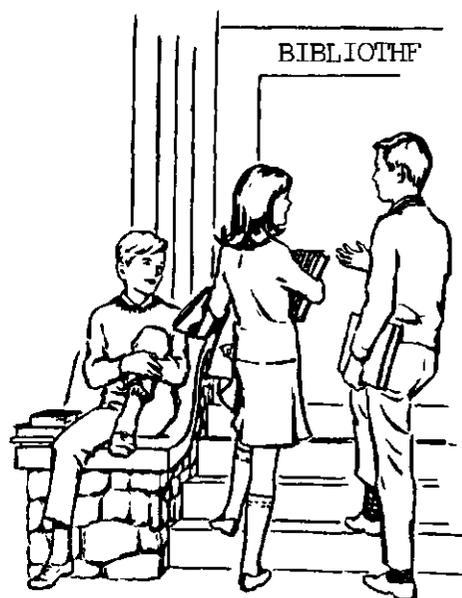
Connaissez-vous les trésors que recèlent les bibliothèques municipales? Comme je lis très vite et que mon budget "loisirs" est restreint, je fréquente assidûment celle qui se trouve près de chez moi.

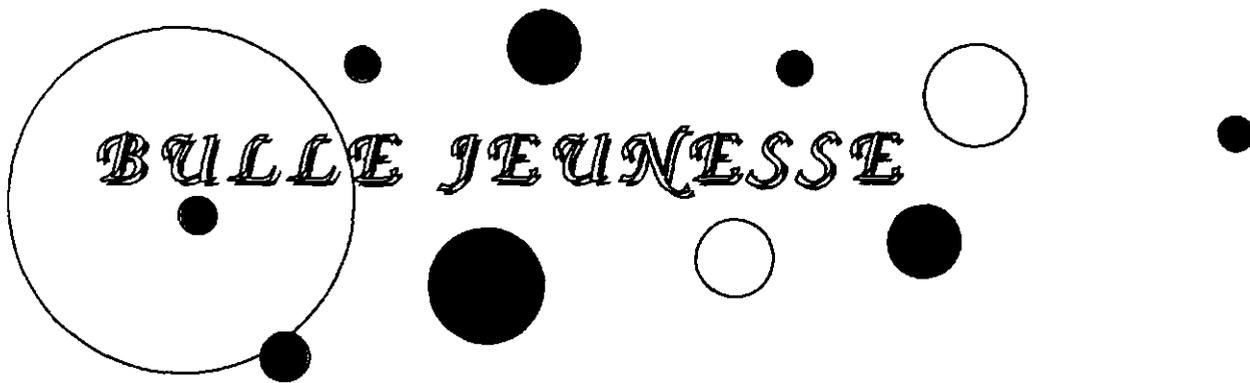
Cela m'a permis, entre autres, de relire un texte qui m'avait passionnée à quinze ans. Il s'agit de la série: "Les Pardaillan" de Michel Zévaco.

C'est une fresque gigantesque, roman de cape et d'épée qui relie les exploits de son héros le chevalier de Pardaillan aux événements historiques de l'époque.

Près de quatre mille pages de lecture! Des héros chevaleresques, de gentes dames sans défense, des intrigues, des complots, des combats! Que de péripéties et, surtout, que d'heures de lectures passionnantes et ... gratuites!

Lise Ashby





L'INCESTE, ÇA EXISTE, C'EST UNE REALITE.

Des adolescentes aborde le problème de l'inceste. La mère de l'une d'elles en fait le récit.

Bourdeau, Lise, *Josée, récit d'un inceste*, Editions Mille Roches, 212 p

Ce livre, ma fille de seize ans l'avait emprunté à la bibliothèque de son école. Une de ses compagnes le lui avait décrit comme: "dur, mais super bon". Quand j'ai vu le titre, j'ai été d'abord surprise Pourquoi Michèle l'avait-elle choisi? Qu'est-ce qui pousse des filles de cet âge à lire de tels ouvrages? Je l'ai lu afin de pouvoir mieux en parler avec ma fille par la suite.

Josée a des contacts sexuels avec son père dès son jeune âge. Tout d'abord, elle aime cela; elle fait plaisir à son père, son père l'aime et elle y prend plaisir aussi. Vers l'âge de sept ans, elle prend conscience que ces relations sont "mal", elle tente de les faire cesser, son père se fait brutal. Sa mère, au

courant, la défend peu. Josée tente de se suicider, puis s'enfuit de la maison.

Mariée, mère de deux garçons, elle trouve un peu de bonheur dans une relation amoureuse avec une autre femme. Nouveaux déchirements, elle ne veut pas blesser ses fils ni son mari, ni son amante. Au cours d'une thérapie de groupe, Josée rencontre plusieurs femmes victimes elles aussi d'inceste, ce qui les empêche de mener une vie heureuse. Elles fondent un groupe d'assistance aux jeunes filles victimes d'inceste et témoignent publiquement des préjudices subis dans leur enfance. Enragé par ce témoignage qui vient détruire sa belle image d'homme au service de sa communauté, le père de Josée l'agresse sexuellement sous la menace

d'un couteau. Josée s'empare du couteau et tue son père.

Ce livre est rempli de violence physique, psychologique, morale, la violence est présente partout et l'on y trouve peu de moments heureux. Je crois que c'est quand même un livre à lire. L'inceste existe, ce n'est qu'en en parlant et en le dénonçant publiquement que nous pourrions aider un peu ces enfants qui sont des VICTIMES.

Ce qu'en pensent ma fille et son amie: ce livre a été choisi par Caroline parce qu'il figurait sur une liste de livres pouvant être choisis pour un travail scolaire. Choisi par obligation, il l'a tellement accrochée qu'elle arrivait difficilement à le lâcher. Elle trouve que, bien que les faits soient bien présentés et bien

réels, ce livre manque un peu de réalisme car, dit-elle: "C'est trop ! C'est impossible! Tout arrive à Josée : inceste, tentative de suicide, homosexualité et, pour finir, elle tue son père! J'aurais aimé qu'on y raconte les histoires vraies de vraies personnes!"

Sur le conseil de Caroline, Michèle l'a lu à son tour. Elle a eu de la difficulté à le finir parce qu'elle le trouvait trop dur. Toutefois, elle ne le regrette pas car: "L'inceste, ça existe, c'est une réalité. C'est dur mais il faut l'admettre parce que ceux qui en sont victimes souffrent." Toutes deux m'ont dit ne pas connaître de victimes d'inceste.

Lise Ashby

Et, vous, en connaissez-vous? Voici quelques ressources qui peuvent venir en aide aux victimes d'inceste?
 Les Centres d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel (CALACS) et leur regroupement provincial.

Centre d'aide et de prévention
 d'assauts sexuels (CAPAS)
 C.P. 284
 Châteauguay (Québec)
 J6J 4Z6
 (514) 691-8258

Centre d'aide et de lutte
 contre les agressions
 sexuelles
 Outaouais (CALAS)
 C.P. 1872 Succ. B
 Hull (Québec)
 J8X 3Z1
 (819) 771-6233 Information
 (819) 771-1773 Urgence

Point d'appui-Centre d'aide
 et de prévention contre des
 agressions à caractère sexuel
 de Rouyn
 C.P. 1274
 Rouyn-Noranda (Québec)
 J9X 6E4
 (819) 797-0101

Centre d'aide l'Envolée
 C.P. 492
 St-Jean-sur-le-Richelieu
 (Québec)
 J3B 6Z8

Centre d'aide aux victimes
 d'agressions à caractère
 sexuel (CALACS)
 C.P. 776
 Trois-Rivières (Québec)
 G9A 5J9
 (819) 373-1232

La Vigie
 C.P. 295
 Valleyfield (Québec)
 (514) 371-4222

La Maison Isa
 C.P. 1551
 Chicoutimi (Québec)
 G7H 6Z5
 (418) 545-6444

Trêve pour elle
 C.P. 206 Succ, K
 Montréal (Québec)
 H1N 3L1
 (514) 251-0323

La Traversée- Centre de lutte
 contre les agressions à
 caractère sexuel de la Rive-
 Sud
 C. P. 512
 St-Lambert
 J4P 3R8
 (514) 465-5263

Centre de lutte contre les
 agressions à caractère sexuel
 C.P. 1594
 Sherbrooke (Québec)
 J1H 5M4
 (819) 563-9999

Assaut sexuel secours
 C.P. 697
 Val d'Or (Québec)
 J9P 4P6
 (819) 824-3572 Information
 (819) 825-6968 Urgence

*Centre d'aide et de
 prévention des agressions
 sexuelles (CAPS)
 C.P. 63
 Granby (Québec)
 J2G 8E2
 (514) 375-3338

*Groupe en voie d'adhésion

Regroupement provincial des
 CALACS
 Diane Lemieux
 C.P. 1544 Succ. B
 Sherbrooke
 G1H 5M4
 (819) 563-9940



Code d'éthique

LES DROITS DES ENFANTS

Il ne se passe guère de jours sans que l'on rapporte, dans les journaux ou ailleurs, des cas d'enfants en difficulté. Cela ne se passe pas au Chili ou en Inde, mais chez nous, au Québec. A Montréal et dans d'autres villes du Québec, des enfants sont initiés à la prostitution dès l'âge de huit ans, soutiennent des travailleurs sociaux, des directeurs d'école et des juristes actifs dans les tribunaux de la jeunesse (La Presse, 18 février 1989).

Parmi ces professionnels se trouve le juge Andrée Ruffo, qui vient de publier aux Editions de l'Homme un livre-témoignage intitulé *Parce que je crois aux enfants*. "A un moment où la profession n'existait pas encore, je voulais être avocate d'enfants", écrit-elle. Réalisant son rêve, Andrée Ruffo ouvre son bureau d'avocate d'enfants en 1979, à une époque où la jeunesse a déjà commencé à donner des signes de malaise: on compte en effet de plus en plus de cas d'enfants qui ont besoin de protection, et les cas de délinquance juvénile se multiplient. En 1986, Andrée Ruffo est nommée juge au Tribunal de la jeunesse (maintenant la Chambre familiale de la Cour du Québec), une fonction où elle se donne pour objectif de veiller sur la sécurité et le développement des enfants,

tout en leur donnant le sens de leurs responsabilités et en faisant respecter leurs droits.

C'est comme prolongement de son rôle de juge que madame Ruffo a décidé d'écrire *Parce que je crois aux enfants* constitué d'une suite de récits qui décrivent des cas pathétiques, ce livre exprime ce qu'un juge voit, entend, la souffrance et les besoins des familles concernées. Si chaque cas est unique, tous les enfants victimes et tous les enfants coupables ont une chose en commun: le sentiment de ne pas être aimé, d'avoir été abandonné.

La première réaction que l'on peut avoir en refermant ce livre, c'est de pousser un "ouf!" de soulagement. De la fillette agressée sexuellement et battue dans sa propre famille jusqu'au jeune condamné pour avoir commis un vol avec violence, en passant par l'adolescente qui fuit le centre d'accueil en se jetant dans la drogue et la prostitution, on parcourt des chemins de souffrance où il ne fait pas bon demeurer. Que l'on a de la chance, se dit-on peut-être, de ne pas avoir d'enfants aussi perturbés! Qu'ils sont à plaindre, ces gens!

Et si ce n'étaient pas seulement "ces gens" qui sont à plaindre, mais toute la société dans laquelle ils vivent, dans

laquelle nous vivons... Avons-nous le droit de nous fermer les yeux devant la misère, qu'elle soit morale ou physique, sous prétexte qu'elle se vit à l'extérieur de nos murs? Le premier mérite du livre d'Andrée Ruffo est sans doute de chercher à faire tomber nos yeux, de nous faire prendre conscience des graves problèmes qu'affrontent plusieurs familles québécoises.

Un autre grand mérite de ce livre est de montrer qu'il y a de l'espoir, qu'on peut vraiment réapprendre à vivre et vaincre des difficultés qu'on croyait insurmontables. L'auteure ne donne pas de recettes miracles, bien sûr, mais elle parle de confiance. De la confiance qu'il faut redonner aux parents, d'abord, en réveillant leur énergie et leur compétence, en les aidant à guérir les blessures dont ils ont été eux-mêmes victimes dans leur enfance. Car la violence que certains parents exercent sur leurs enfants remonte la plupart du temps à leur propre enfance. Avec

beaucoup d'amour et de compréhension, on peut briser ce cercle vicieux.

Certes il faut redonner confiance, aussi, aux enfants perturbés. Pensons, par exemple, comment peut être merveilleux pour un enfant en difficulté le geste d'un couple qui accepte de le recevoir à la maison pour l'aider dans son développement. Essayons seulement d'imaginer ce que cela peut faire à un jeune que nous croisons dans le métro si, au lieu de lui jeter un regard dur et méprisant parce qu'il a une allure excentrique, nous le regardons avec amour.

Redonnons la parole à Andrée Ruffo: "N'attendons pas d'être cautionnés ou subventionnés pour avoir des idées et les concrétiser. Ce qui est important, c'est de faire quelque chose, sur les plans individuel et collectif. Chaque initiative en entraînera une autre. Chaque réflexion nous permettra d'avancer d'un cran".

Ghislaine Archambault

Consommation

L'ANNUAIRE '89

Pour faire un meilleur choix.

L'annuaire '89 vous sera d'une grande utilité pour faire le meilleur choix possible de votre camp de vacances. Les 114 camps de vacances accrédités par l'Association des camps du Québec (A.C.Q.) y sont classés par régions

touristiques. Pour chacun d'eux on retrouve les coordonnées postales et téléphoniques, le prix et les dates de séjours ainsi que les programmes offerts. On peut se procurer gratuitement l'annuaire '89 dans tous les CLSC,

les Centres communautaires de loisirs (Patros), les bureaux de Communications-Québec.

Le prix moyen hebdomadaire est de 225 \$. Il faut bien vérifier si votre enfant aime ce type d'activité. Dans l'ensemble des camps, on peut

trouver des prix qui nous conviennent. Il y a des camps qui offrent l'échelle proportionnelle c'est-à-dire qu'on établit le tarif selon le revenu familial. C'est donc ouvert à tout le monde.

BASES DE PLEIN AIR ET CENTRES DE VACANCES FAMILIALES

Répertoire annuel 1988-1989

Des séjours bien remplis. C'est ce que vous proposent les 11 bases de plein air et les deux centres de vacances familiales membres de l'association Réseau Plein air.

Ces 13 établissements dont la majorité opèrent à longueur d'année ont en commun la caractéristique d'offrir une formule de vacances tout compris dans un forfait global incluant l'hébergement, les repas, des activités et l'accès au matériel

pour la pratique de celles-ci.

Certains établissements reçoivent uniquement des adultes. D'autres se spécialisent dans l'accueil de familles et offrent un service d'animation conçu pour les enfants afin de dégager les parents à certaines périodes durant le séjour.

Vous y trouverez un personnel accueillant, un gîte confortable, une excellente table, des activités adaptées à votre

rythme et surtout une grande liberté.

Et cela à un prix tout-à-fait abordable!

Vous pouvez effectuer vos réservations directement à l'établissement choisi ou, sans frais supplémentaires par l'entremise de PARTIR, une agence d'information et de réservations, propriété des établissements membres de Réseau Plein Air.



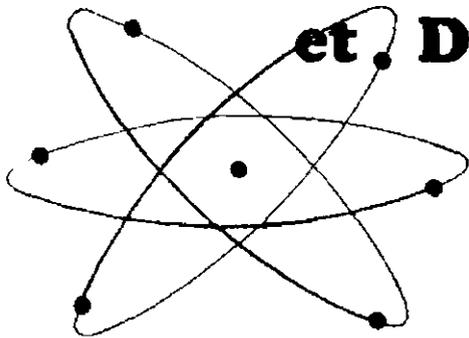
PARTIR

5184 A, rue St-Denis,
Montréal, H2J 2M2
tél. région de Montréal
(514) 277-7455 et d'ailleurs
sans frais : 1-800-361-0349

Pour obtenir le répertoire annuel 88-89, adressez-vous à Réseau Plein Air,
4545, Pierre-de-Coubertin,
C.P. 1 000 succ. M,
Montréal, H1V 3R2

Colette Lepage-Viger

RESSOURCES D'ICI... et D'AILLEURS...



BOTTIN-RESSOURCES POUR FAMILLES MONOPARENTALES DE L'ESTRIE

Le Réseau d'appui aux familles monoparentales de l'Estrie est heureux de mettre à votre disposition un guide ressources en alternatives afin de mieux répondre aux besoins des gens de la région.

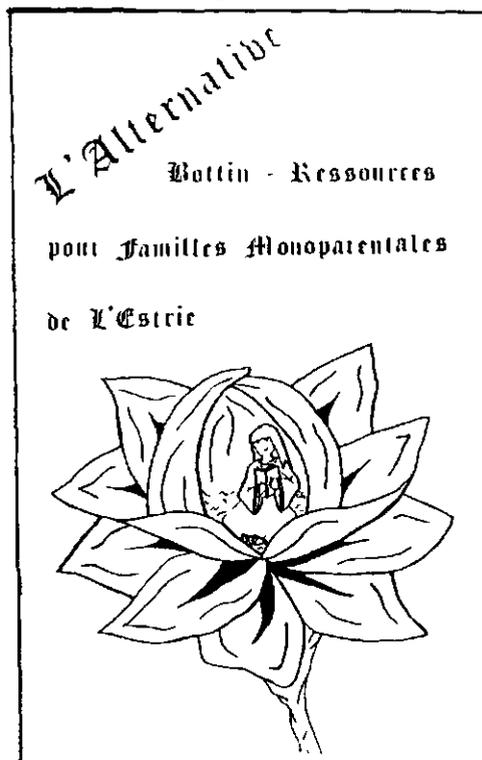
Vous retrouverez dans ce répertoire des ressources alternatives des plus variées, ainsi que des ressources communautaires. Cet outil de référence aborde plusieurs thèmes. On y trouve des renseignements pertinents sur l'alimentation, le logement, les droits juridiques, l'aide sociale, la gymnastique douce, l'approche corporelle, la psychologie, la massothérapie. En tout 120 ressources sont répertoriées à l'intérieur de ce guide.

Si vous désirez recevoir ce bottin, le coût est de 3,00 \$.

Veillez adresser votre demande au R.A.M.E.

Réseau d'appui aux familles monoparentales de l'Estrie
665, rue Prospect #4
Sherbrooke (Québec)
J1H 1B1
tél. (819) 822-3451

Colette Lepage-Viger





L'AURA

"Vous avez tué Dieu, et maintenant, vous tombez dans un abîme où il n'y a plus de soleil" Nietzsche aux agnostiques de son temps.

"Il était la Lumière des hommes. Et la Lumière luit dans les ténèbres". Evangile de Jean.

La saison des diplômes est arrivée. Ces attestations sanctionnant la qualité des efforts fournis et des résultats qui en découlent.

Vous savez, je viens d'obtenir mon diplôme! Avec quelle joie, et fierté aussi, j'ai accueilli cette reconnaissance. Il s'agissait, en quelque sorte, du couronnement de six années de travail ardu, souvent aride, pendant lesquelles, avec l'aide bien venue d'un thérapeute, je cherchais tant bien que mal à retrouver ma place perdue. "Qui suis-je? Où vais-je?" C'était ma recherche tout ce temps

Aujourd'hui, moi avec lui, après avoir fait le bilan de nos investigations nous pouvions convenir que la PREMIERE PLACE m'était dévolue, puisque c'était la mienne. Un sain équilibre, enfin retrouvé, faisait que face à moi-même je me sentais bien. Ni coupable. Ni honteuse.

Combien de fois dans le chaos qu'était devenue ma vie de divorcée, dans les torrents d'émotions diverses et contradictoires qui m'assaillaient, j'ai cru que je m'étais perdue à jamais

Et peu à peu, j'ai vu émerger des eaux troubles un visage que je reconnaissais, c'était le mien. Il semblait chercher désespérément l'air et la lumière. Tantôt brouillé, tantôt plus précis, au travers des remous il parvint à refaire surface. J'en reconnus les traits un à un. Et je l'acceptai tel qu'il se présenta.

Puis, lentement, tout doucement, j'y retrouvai l'aura de la femme que j'avais été dans la force de l'âge. Pendant mes trente années de vie d'épouse et de mère. La sorte de lumière qui jaillit du fond de nous et qui imprègne nos actions, les petites comme les grandes, ne s'était pas éteinte.

Je pouvais sourire en toute confiance à la rescapée; cette autre devenue moi. Sans dissimulation, sans artifice elle avait su retrou-

ver sa dignité propre et sa force tranquille. L'appel au dépassement, l'appel à la réalisation de soi avait été entendu.

Bien sûr, ma foi toute neuve reste fragile car elle porte sur ces choses primordiales qui toujours nous interpellent et nous confrontent. Aux grandes questions humaines sur la souffrance, sur la qualité de vie et celle de la mort je n'ai pas de réponses toutes faites. Comme le disait le grand sociologue chrétien Fernand Dumont "C'est sagesse de ne pas improviser de réponses à ces questions quand elles se posent, comme c'est courage que de vivre avec certaines incertitudes".

Pâques-Printemps est venu avec son renouveau de lumière. Notre lumière à chacun spécifique, se ravivera elle aussi. Pourvu qu'on y croit. Pourvu que l'on sache la discerner.

Et pourtant, elle est si claire dans les yeux des enfants. Ils la tiennent au creux de leurs mains. Ils nous en inondent dans l'impétuosité de leurs étreintes.

L'enfant au-dedans de nous, le tout-peut, tout-peut mais le toujours-vrai, demande lui aussi à s'exprimer librement, sans entraves. Ces entraves, que les grandes personnes que nous sommes devenues, avons fabriquées et amoncelées au cours des ans routines, démissions, fausses apparences, orgueil et fatuité, peurs et abandons.

Un jour la vie nous demande de retourner aux sources pures de notre âme pour ne pas se perdre. Il nous faut retrouver le fil conducteur qui dénouera tous nos liens encombrants et paralysants. Peut-être qu'alors nous serons suffisamment libérés pour pouvoir dire que notre passé est... dépassé. C'est plus avant, un peu plus loin que nous porterons nos pas.

La lumière en nous retrouvée éclairera la route qui nous reste
Margot B.



**Le Comité québécois de
la Semaine nationale de la famille
2-8 octobre 1989**

COMMUNIQUE

Le 31 mars 1989. La cinquième Semaine nationale de la famille aura lieu du 2 au 8 octobre 1989.

Le Comité québécois de la Semaine lance actuellement une vaste campagne d'information et de sensibilisation de cet événement qui, l'an passé, avait généré la réalisation de plus de cent activités dans huit régions du Québec. "C'est dès maintenant qu'il faut mobiliser et définir les actions à initier lors de la semaine" de dire le président du Comité québécois, Jacques Larin.

Le Comité québécois a élargi sa composition en 1989. Au nombre de treize, ses membres proviennent de l'Association des centres de services sociaux du Québec, de l'Association of Family Life Educators of Québec, du Centre des services sociaux du Montréal métropolitain, de la Confédération des organismes familiaux du Québec, du Conseil des communautés culturelles, de la Fédération des associations de familles monoparentales du Québec, de la Fédération des CLSC, de la Fédération des commissions scolaires du Québec, de la Fédération des unions de familles, de la Fédération québécoise des centres communautaires de loisirs, du Regroupement inter-organismes pour une politique familiale, du Secrétariat à la famille et de la Table provinciale de pastorale familiale.

Ceux et celles qui présenteront des activités le feront à partir de leurs propres centres d'intérêt pour la famille. Une telle semaine contribue certes à mettre la famille sur la sellette. Toutefois, elle doit aussi faire la promotion de ceux et celles qui interviennent dans le milieu, dans le domaine de l'action familiale. De plus, le Comité québécois souhaite voir réaliser des initiatives dans cinq secteurs spécifiques: famille et communautés culturelles, famille et médias, famille et école, famille et jeunesse et finalement, famille et travail.

-30-

Source: Jacques Lizée, responsable des communications.

890 boul. Renée-Lévesque est, bureau 2320, Montréal, (Québec) H2L 2L4
Téléphone et télécopieur (514) 288-5712
Organisme promoteur : Services à la famille-Canada

LES PUBLICATIONS DE LA FAFMQ

Bulletin de liaison Abonnement 4 numéros	10,00 \$	
		plus frais de poste
1987 - Les Actes du colloque	5,00 \$	2,30 \$
1983 - Manifeste: Il était une fois ou plusieurs fois... (De la rupture, ses conséquences et le défi à relever)	3,00 \$	1,50 \$
1980 - Pour des conditions de vie décentes: action collective	3,00 \$	1,50 \$
1986 - Dossier réflexion (photocopies)	3,00 \$	1,00 \$
 Les mémoires de la FAFMQ		
1989 - L'énoncé de politique sur les Services de garde à l'enfance et Adenda. 22 p.	2,20 \$	1,15 \$
1988 - Les droits économiques des conjoints. 17 p.	1,70 \$	0,75 \$
1988 - La politique de sécurité du revenu. 20 p.	2,00 \$	1,15 \$
1986 - La fiscalité. 19 p.	1,90 \$	1,15 \$
1986 - Les services de garde. 4 p.	0,40 \$	0,60 \$
1986 - Avis au comité législatif sur le projet de loi C-90 concernant les normes de prestation de pension. 10 p.	0,40 \$	0,60 \$
1986 - Commentaires à la Commission Rochon sur la santé et les services sociaux et annexe - Commentaires sur la politique en périnatalité. 10 p.	1,00 \$	0,75 \$
1985 - Avis au Comité législatif sur les allocations familiales fédérales. 6 p.	0,60 \$	0,60 \$
1985 - La réforme de la Loi sur le divorce. 12 p	1,20 \$	0,75 \$
1985 - La politique familiale. 26 p.	2,60 \$	0,75 \$
1985 - Le Livre vert sur l'habitation. 14 p.	1,40 \$	0,75 \$
1984 - La réforme de la Loi du Divorce (Mac Guigan). 11 p.	1,10 \$	0,75 \$
1983 - Le Livre vert sur la réforme des pensions au fédéral. 17 p.	1,70 \$	0,75 \$
1977 - La situation des femmes, chefs de famille vivant sur l'aide sociale. 9 p.	0,90 \$	0,75 \$
1977 - Les camps de vacances. 4 p.	0,40 \$	0,59 \$
1976 - L'insuffisance de revenu des familles monoparentales et les solutions possibles. 22 p.	2,20 \$	1,14 \$

B o n d e c o m m a n d e

Titre de la publication

NOM: _____

ADRESSE : _____

Grand Total

VILLE

CODE POSTAL

Chèque ci-joint à l'ordre : La FAFMQ

La FAFMQ 890 boul, René-Lévesque Est, pièce 2320, Montréal, H2L 2L4
20

Voici où vous pouvez trouver des associations de familles monoparentales affiliées à la Fédération.

Région Abitibi/Témiscamingue (En formation) Ass. familles monoparentales de Val d'Or (819) 825-0693	Ass. familles monoparentales Ste- Foy (418) 653-7894 Ass. Parents Uniques Kamouraska (418) 492-9469	Femmes Chefs de Foyer (Shawinigan-Sud) (819) 537-6288 Ass. Femmes chefs de famille du diocèse de Joliette (514) 753-7571 Ass. A.S.D.S. (Trois-Rivières) (819) 375-4277
Région Lac Saint-Jean responsable : Raymonde Gagné (418) 276-3091 L'Oasis du Bonheur (Chibougamau) (418) 748-3980 Ass. l'Éveil (St-Félicien) (418) 679-3676 La Relance (Dolbeau/Mistassini), (418) 276-0998	Région Laurentides/Québec responsable : Charlotte Lever (418) 653-9736 Carrefour familles monoparentales de Charlesbourg (418) 623-4509 Group. monoparental de Charlevoix-Ouest (418) 435-3991 Parents Uniques de Limoilou (418) 648-0567 L'Horizon familles monoparentales de Ste-Ursule(Québec) (418) 653-3957 Ass. familles monoparentales St-Mathieu (418) 653-9736 Nouveaux Sentiers familles monoparentales (Québec) (418) 529-4913 Carrefour F.M. Portneuf (418) 285-0172	Région de la Montérégie responsable : Lucie Tétreault (514) 460-4897 Ass. familles monoparentales de St-Hyacinthe (514) 771-2425 Bonjour Soleil (Beloeil) (514) 467-8684 Nouvel Elan (Marieville) (514) 460-4897 L'Entracte Sorel-Tracy (514) 743-1429
Région du Bas Saint-Laurent responsable : Armande Ross (418)775-8191 L'Amicale Ste-Anne-des-Monts (418) 786-5044 Ass. familles monoparentales "Eau Vive" Mont-Joli (418) 775-8191 Contre vents et marées (Chandler) (418) 689-4739	Région Mauricie/Bois- Francs/Lanaudière responsable : Rachel Beauchemin (819) 478-1554 Regroup. familles monoparentales Plessisville (819) 362-7903 Ass. monoparentale La Source (Victoriaville). (819) 758-4144 A.D.I.S.E.P. Drummond (819) 477-5707 R.A.M.E (Réseau d'appui aux familles monoparentales) (Sherbrooke) (819) 822-3451 A.S.D.S. de Shawinigan (819) 539-7510	Région de Montréal responsable : Colette Lepage-Viger (514) 388-8008 Ass. Parents Uniques de Laval (514) 622-0524 Monovie Ahuntsic (514) 388-9664 L'Intervalle de Repentigny (514) 585-6867 Ano-Sep (Montréal) (514) 597-1063 Parents Uniques Maisonneuve (514) 255-3184 Service La monoparenté (514) 596-4481 Amitiés Nouvelles (Lasalle) (514) 366-8237 R.S.D.O. (Regroup des séparé-es et divorcés-es de l'ouest) (514) 685-1348 RE-NOU-VIE (Châteauguay) (514) 692-9805
Région Appalaches/Québec responsable : Denise Perrault (418) 869-4627 Ass. familles monoparentales de Montmagny (418) 248-1878 Ass. Parents Uniques de St-Romuald (418) 839-1869 Ass. familles monoparentales de Lévis (418) 835-5813 Partage Appalaches (418) 267-5432 Ass. familles monoparentales La Chaudière (418) 228-8984		

Le soleil brille encore

Une fois traversé
le long tunnel de la séparation,
avec son lot de réajustements,
que trouve-t-on ?

Presque toujours un homme nouveau,
une femme nouvelle,
une personne qui a appris à vivre
de ses propres ressources,
à apprivoiser ses préjugés
et ceux des autres,
apte à vivre dans cette société nouvelle
que le Québec est en train
de se donner.

Extrait du Manifeste de la FAFMQ «1983»